

RENATURATION DU LIT MINEUR DE LA DOQUETTE

BASSIN VERSANT DE LA SIENNE - DEPARTEMENT DE LA MANCHE

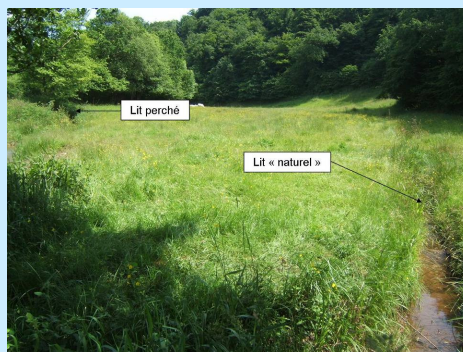
OBJECTIFS

- Renaturer le lit mineur
- Restaurer la sinuosité
- Assurer la continuité écologique

CONTEXTE

La Doquette est un petit cours d'eau salmonicole affluent de la Sienne.

Sur 240 mètres linéaires, son lit mineur a été anciennement déplacé en bord de parcelle. Perché au-dessus du fond de vallée et contraint par un coteau en rive droite. Il en a résulté une banalisation des faciès d'écoulement. Ainsi, environ 30% du lit mineur courrait sur des dalles rocheuses peu accueillantes pour la faune et la flore aquatique. Simultanément, la topographie de ce lit rendait la continuité écologique partielle, notamment en période d'étiage ou de débits faibles.



Le bassin versant de la Sienne fait l'objet de la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (S.I.A.E.S.).

Ces travaux interviennent dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général et sont réalisés par des prestataires dans le cadre de marchés publics de travaux.

Les opérations de renaturation n'ont pas été intégrées dans le dossier de D.I.G., la maîtrise d'ouvrage en a donc été assurée par la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Partenaires techniques



La maîtrise d'œuvre a été réalisée par la cellule technique du S.I.A.E.S. en partenariat avec les services techniques de la Fédération et la CATER de Basse-Normandie. Cette collaboration opérationnelle et la réactivité des partenaires financiers (C.R.B.N., A.E.S.N., FMPPMA) ont permis de réaliser les travaux, seulement quatre mois après la définition du projet.

Pour plus d'efficacité et des économies d'échelles, la Fédération de pêche a choisi de faire intervenir le prestataire retenu pour les travaux menés par le syndicat de la Sienne.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'intérêt que l'exploitant y a trouvé pour améliorer les conditions de travail dans sa parcelle mais également grâce à l'appui local des élus du syndicat.



Sur le plan réglementaire et s'agissant d'une remise en état du cours d'eau à la suite de travaux anciens, seule une information des services de la D.D.A.F. a été nécessaire.

TYPOLOGIE DES TRAVAUX

Etat initial



Le lit originel situé en fond de vallée a été transformé en fossé de drainage (ou « **lit drain** »).

Il s'étendait sur 220 mètres linéaires pour une largeur de 1,5 à 2 mètres et une hauteur de berges de 0,5 à 0,7 m.



Le lit déplacé en pied de coteau mesurait 240 mètres linéaires pour 2,5 à 3 mètres de largeur et 0,7 à 1 m de hauteur de berges.

Nature des travaux



réouverture et renaturation du lit d'origine, transformé en "lit drain".

Conservation du fond du lit drain



Élargissement du gabarit du lit (4,5 mètres en moyenne) en ne travaillant qu'une berge sur deux si possible,



Rechargement du fond du lit avec trois fractions de granulat :

- couche d'armure : 77 tonnes de cailloux de 0 à 250 mm
- matelas alluvial : 40 tonnes de graviers 20-40 mm et 19 tonnes de graviers 10-14 mm.



Ouverture de la connexion entre le cours renaturé et la rivière,



Obturation de la connexion avec le lit détourné en bord de parcelle,



COÛT ET FINANCEMENTS DES TRAVAUX

Coûts

Terrassement de 240 mètres linéaires
+ mise en place de 136 tonnes de granulats

**Coût total
9000 € TTC**

Financements

Agence de l'Eau Seine-Normandie	60 %
Conseil Régional Basse-Normandie	20%
Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	20%

RESULTATS ET SUIVI DE L'OPERATION

Résultats

Renaturation du lit mineur

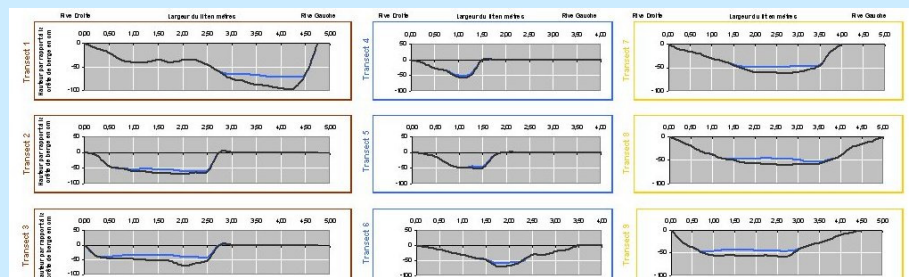


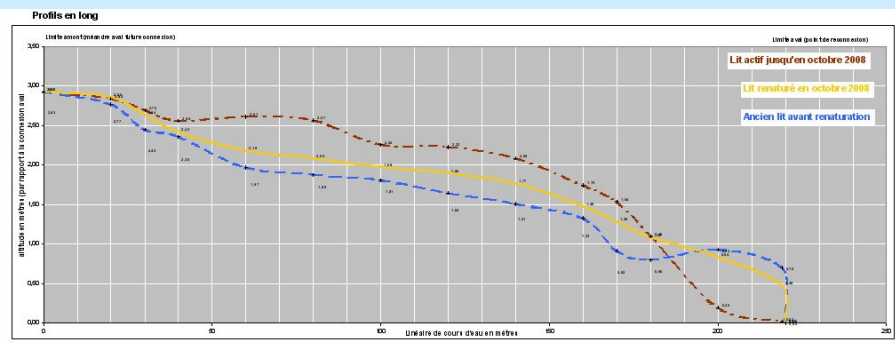
Restauration de la sinuosité



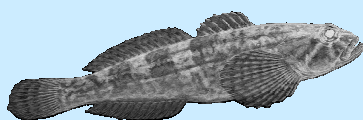
Suivis

Un **état initial physique** du site a été réalisé par la CATER de Basse-Normandie et le S.I.A.E.S., il a consisté à réaliser des profils en long et en travers du lit drain et du lit renaturé.





La réalisation des mesures identiques à un pas de temps annuel permettra de matérialiser l'évolution du site et la dynamique fluviale de cette portion de la Doquette.



Sur le plan fonctionnel, **le suivi d'indicateurs biologiques** apparaît nécessaire. Compte tenu des dimensions du cours d'eau, un **inventaire piscicole** sur 40 m au sein du tronçon renaturé sera réalisé et couplé à deux inventaires (amont et aval) sur des portions n'ayant pas fait l'objet d'interventions et distantes de quelques centaines de mètres.

Ces données piscicoles pourront être associées à des **données hydrobiologiques** (I.B.G.N.) susceptibles d'apporter des informations complémentaires à une échelle d'habitat aquatique plus réduite et pour des exigences biologiques et écologiques différentes.



Parallèlement un suivi de l'habitat aquatique pourra être mis en place pour caractériser l'évolution des paramètres suivants : nature et surface des éléments constitutifs du fond, profondeur, vitesses d'écoulement, etc.).

CONCLUSION

Cette opération est représentative des problèmes hydromorphologiques rencontrés en Basse-Normandie. La réalisation d'une recharge en granulats doit cependant être étudiée en fonction de la disponibilité naturelle de substrats dans le lit mineur renaturé.

De tels travaux pourraient à l'avenir être proposés dans le cadre de mesures compensatoires relatives à des projets portant atteinte à l'état des milieux aquatiques, soit directement sur la portion de cours d'eau impactée, soit sur un tronçon de cours d'eau du même bassin versant présentant des dysfonctionnements.

La généralisation de ce type de mesure sur de grands linéaires de cours d'eau, appelle tout de même des questionnements, notamment vis à vis des coûts de travaux qu'elle génère.

Partenaires financiers



FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE



Basse-Normandie
CONSEIL RÉGIONAL